

allemand aurait le champ libre entre la mer du Nord et la mer Noire, avec un horizon largement ouvert sur l'Orient, le spectre du socialisme s'évanouirait de lui-même (1).

Il est enfin un argument décisif à tous les points de vue : l'extension en Autriche apparaît comme une nécessité inéluctable pour l'empire allemand.

Le peuple allemand a la mission historique de faire reculer le flot du nationalisme russo-slave. Toute idée d'abandon des Allemands habitant des deux côtés de la Leitha doit être considérée comme une infamie (2). L'Autriche actuelle ne peut consentir aux Allemands un *modus vivendi* qui soit à peu près acceptable (3). La Prusse n'a-t-elle point d'ailleurs à suivre sa politique traditionnelle : empêcher les Habsbourg de faire de leur empire un État slave ? C'est une question vitale pour l'empire allemand (4). Oui, sa sécurité l'exige ; il a besoin d'être assuré qu'en aucun cas, derrière ses frontières du sud, ne se trouvera un État ennemi. Il doit s'opposer à la création en Cisleithanie d'un empire slave, pouvant faire cause commune contre lui avec la Russie, la France et le Danemark (5). « Jusqu'ici, l'alliance avec l'Autriche y a suffi, mais son caractère a changé et notre diplomatie ne peut plus se dissimuler la valeur nulle de cette union (6). » Or, le « germa-

(1) *Op. cit.*, p. 15.

(2) « Es muss sich des Aufgebens der in den beiden Leithanien wohnhaften Deutschen als einer Ehrlosigkeit schämen. » Paul DE LAGARDE, *Deutsche Schriften*, p. 397. Dieterich, Göttingen, 1892.

(3) « Das heutige Oesterreich kann auf gar keinen *modus vivendi* der Deutschen mehr eingehen, der für letztere nur halbwegs annehmbar wäre. » *Oesterreich als Einheitsstaat*, p. 9. Deutschvölkischer Verlag « Odin », Munich, 1900.

(4) « ... eine stattliche Lebensfrage für das Deutsche Reich, *Die Deutsche Politik der Zukunft* », p. 8. Deutschvölkischer Verlag « Odin », Munich, 1900.

(5) « ... dass nicht vor seiner Thüre ein slavisches Reich entstehe, das mit dem andern slavischen Reiche im Osten, und mit Frankreich und Dänemark gegen Deutschland gemeinschaftliche Sache machen könnte. » Paul DE LAGARDE, *Deutsche Schriften*, p. 397. Dieterich, Göttingen, 1892.

(6) V. la note 1, p. 33.